
Séance du 8 octobre 2021 – 18h00

Délibération n°2021/103

Date de convocation : 1^{er} octobre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

L'an deux mille vingt et un, le huit octobre à dix-huit heures, les membres du conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Hilaire-Lez-Cambrai, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Étaient présents (52 titulaires et 4 suppléants) :

BASQUIN Alexandre, MACAREZ Jean-Félix, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, MARECHALLE Didier, GOURMEZ Nicole, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, MATON Audrey, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, BINET Franck (S), GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, KEHL Didier, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOUVART Michel (S), HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice

Membres absents (11) :

WAXIN Vincent, LOIGNON Laurent, HOTTON Sandrine, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, LAUDE Pierre, BASQUIN Etienne, PLATEAU Marc, RICHEZ Jean-Pierre, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (7) :

PORTIER Carole à BASQUIN Alexandre, MÉRESSE DELSARTE Virginie à HERBET Yannick, COLLIN Denis à THUILLEZ Martine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à RICHOMME Liliane, RIQUET Alain à TRIOUX COURBET Sandrine, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PAQUET Pascal à DEMADE Aymeric

Monsieur RICHARD Jérémy est élu secrétaire de séance.

Délibération n°2021/103 : Portant cession de la parcelle ZL 124 située sur la commune de Malincourt au profit de M. Maxime LEVEAUX, exploitant agricole

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) est propriétaire d'une parcelle (terrain agricole) cadastrée ZL 124 d'une superficie de 1ha 71a 28ca sise lieu-dit « Le château d'Eau » sur la commune de MALINCOURT.

Ces terres sont actuellement exploitées par M. Maxime LEVEAUX, agriculteur.

N'ayant plus de programme d'investissement pour cette parcelle, en mai 2021, la CA2C a proposé à M. Maxime LEVEAUX de s'en porter acquéreur.

L'estimation de la parcelle par le service du Domaine est fixée à 68 500 € avec une marge de négociation de 10%.

Néanmoins, conscient des difficultés rencontrées par le monde agricole et plus particulièrement les jeunes exploitants, la CA2C a souhaité faire preuve d'indulgence quant à la négociation du prix.

Après échanges, visite de terrain et négociation, M. Maxime LEVEAUX a accepté, par courrier joint à la présente, la proposition faite par la CA2C, à savoir : 17 000 € / ha soit un montant total de 29 117 €.

Vu l'estimation du Domaine, annexée à la présente délibération,

Vu l'article L1511-3 du CGCT autorisant les aides aux entreprises par les collectivités sous forme d'attribution de rabais sur les prix de vente,

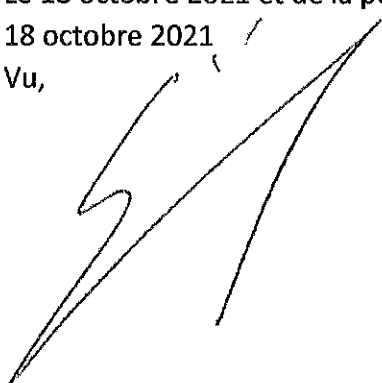
Il est proposé au Conseil communautaire :

- **D'autoriser la cession de la parcelle ZL 124 située sur la commune de Malincourt au profit de M. Maxime LEVEAUX au prix de 17 000 € / ha soit un montant total de 29 117 € ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à cette transaction.**

Adoptée à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 octobre 2021 et de la publication le
18 octobre 2021

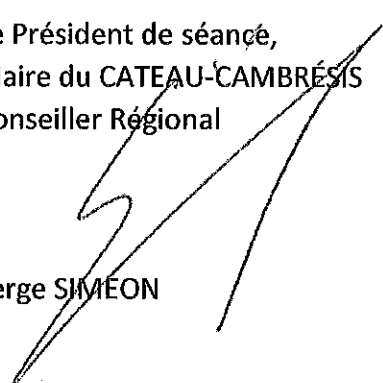
Vu,



Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 18 octobre 2021

Le Président de séance,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMÉON



IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Annexe 2021/103 :

Avis du Domaine

Annexe 2021/103 :

Plan de la parcelle

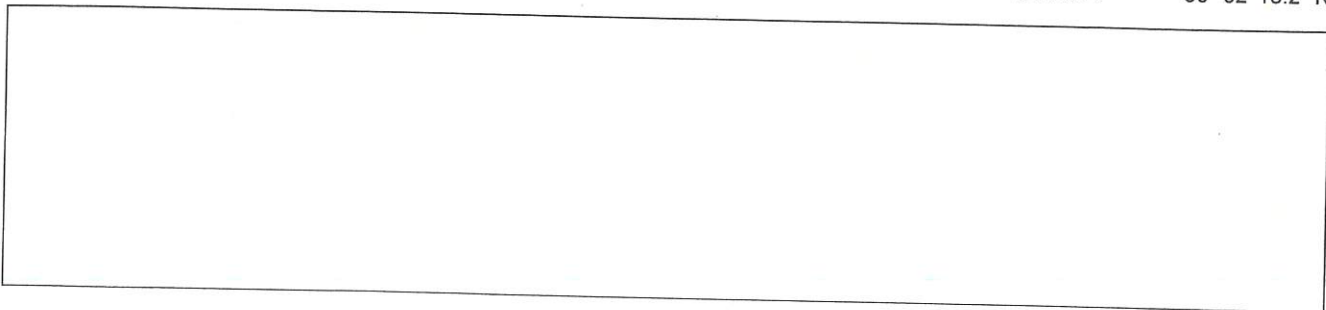
Annexe 2021/103 :

Courrier de M. Maxime LEVEAUX acceptant le prix fixé



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 3° 18' 34.4" E
Latitude : 50° 02' 18.2" N



copie E. de Poielly

Leveaux Maxime

24 rue de Walincourt

59127 MALINCOURT

Maxime.leveaux@hotmail.fr

06 22 11 16 78

CA2C

A l'attention de Serge SIMEON

Rue Victor Watremez

ZA du bout des dix neuf

59157 Beauvois en Cis

Ref SS/OL-2021/122

Monsieur,

Pour donner suite à votre courrier en date du 5 Juillet 2021 concernant la parcelle ZL 124 sis à Malincourt.

Je vous confirme accepter votre proposition pour un montant d'acquisition de 17 000 €/ha, soit 29 117 €.

Cordialement.

Maxime Leveaux

